

ASSOCIATION DES BOUCHERS

La réunion de l'Association des Bouchers tenue le 26 Septembre sous la présidence de M. Jean Lamoureux a été pour la plus grande partie, pour ne pas dire entièrement, consacrée à la discussion du compte des dépenses encourues par la Fédération dans la lutte victorieuse contre les timbres de commerce.

Cette discussion a été tant soit peu acrimonieuse et a eu pour résultat final un vote de non-confiance voté contre les délégués de l'Association à la Fédération.

Ce qui enlève à ce vote son caractère de gravité, c'est que le proposeur, M. J. A. Beaudry, et le secondeur M. A. Prevost ont tous deux fait partie de la dite délégation.

Il ressort de la discussion qu'une somme d'environ \$1500.00 a été dépensée dans la campagne contre les fameux timbres, ce qui fait que les quatre associations faisant partie de la Fédération sont chacune responsables pour une quote part d'environ \$350.00.

Les marchands épiciers, les marchands de nouveautés ainsi que les marchands de chaussures ont séparément voté un certain montant. Pour combler le déficit on a fait circuler une liste de souscription parmi les marchands; seuls, les bouchers jusqu'à présent n'ont pas fait appel à la bonne volonté de leurs membres; de là, une première demande pour une somme de \$50.00 qui du reste a été votée.

M. E. Leduc, un des membres les plus anciens et les plus considérés de l'Association demande qu'avant de voter un montant pour subvenir aux frais de la dite lutte un compte détaillé soit soumis à l'Association; il fait remarquer qu'il n'a aucune objection à payer si tel est l'avis de l'Association, mais qu'avant de le faire, il estime que l'Association devrait savoir comment les dépenses ont été faites; c'est pour lui une question de principe.

A cette objection il est répondu que le compte a été présenté à la Fédération et approuvé dans une assemblée à laquelle assistaient les délégués de son association.

C'est ce qui a provoqué le vote de non-confiance mentionné plus haut.

Après l'expédition des affaires de routine l'assemblée s'ajourne.

"JOURNAL DE LA JEUNESSE". — Sommaire de la 1711e livraison (16 Septembre 1905). — Le secret du gouffre, par Pierre Maël. — Aimants et opérations chirurgicales, par Daniel Bellet. — Le trust du soleil par Daniel d'Arthez. — Les villes disparues de la France, par Anthyme Saint-Paul.

Abonnements. — France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Y A-T-IL UNE EXCUSE A L'INSUCCES ?

Quel est l'élément qui contribue le plus au succès — l'intelligence ou la force musculaire? Un homme amputé de deux membres peut-il surmonter l'état d'infériorité dans lequel il est placé et réussir dans une branche d'affaires qui exige de la capacité intellectuelle et de l'activité physique?

Une volonté de fer a-t-elle quelque chose à voir dans le remplacement de tissus déchirés et d'os brisés? La volonté de réussir est-elle l'équivalent du succès?

Ces questions se sont présentées à l'esprit d'un jeune homme de seize ans, alors qu'il gisait mutilé, sanglant, avec le bras droit et la jambe gauche de moins, arrachés dans un accident et son autre jambe brisée en deux endroits. Le bras gauche avait trois fractures; trois côtes et les deux clavicules étaient brisées. Il souffrait de graves lésions internes et tout son corps était contusionné et portait des coupures. Beaucoup dans de telles conditions auraient perdu tout espoir et auraient succombé. Mais William D. Drake, qui, dit un confrère américain a été sept ans, un employé précieusement du télégraphe sur le chemin de fer Brié, ne désespéra pas. Il résolut de revenir à la santé et de faire son chemin dans le monde.

Les chirurgiens disent que c'est sa force de caractère et non leur habileté qui lui a permis de quitter son lit, le corps affreusement mutilé, mais l'esprit trempé de ces bonnes qualités qui font un homme, qu'il ait une seule jambe ou qu'il en ait deux. La confiance en soi-même est sûrement le meilleur capital de l'homme estropié.

Cet homme, qu'une scie mécanique avait privé de ses membres, n'avait pas perdu par le fait les éléments invincibles du caractère. Cette pensée devrait être une inspiration pour la grande armée des estropiés employés dans les compagnies de chemin de fer, et qui ont l'ambition d'obtenir de l'avancement. Ils devraient se souvenir que les fonctionnaires de ces compagnies ne demandent rien de mieux de la part de leurs employés qu'un bon caractère et des bonnes qualités, pour les recommander et leur faire obtenir de meilleures situations.

M. Drake, cherchant quel métier il pouvait bien faire, choisit la télégraphie comme étant le plus convenable pour lui; il eut vite fait d'apprendre la manipulation d'un appareil télégraphique et on le mit à la tête d'un bureau. Il s'acquitta si bien des devoirs de sa charge qu'il fut promu à une position d'une responsabilité plus grande. Aujourd'hui, grâce uniquement à sa force de caractère et à une attention sérieuse à ses devoirs, Billy Drake, joyeux, d'un esprit agréable, d'une bonne nature et

habile, est fort au-dessus de nombre de ses collègues qui ont eu des occasions égales ou même meilleures, mais qui n'ont pas réussi à obtenir des positions meilleures et plus lucratives.

Quelle en est la raison? M. Drake répond en ces termes: "Energie et bonne disposition d'esprit." Ajoutons quelques mots d'explication: Energie pour agir et bonne disposition d'esprit, telles sont les qualités caractéristiques que remarquent tous ceux qui ont rencontré Billy Drake. Aujourd'hui employé au bureau du chef de gare d'Huntingdon, il donne toute satisfaction à ses patrons, bien qu'il occupe une position exigeant une grande activité. D'après son propre point de vue, il ne remplirait pas le but de son ambition, s'il ne réussissait à se rendre habile dans tout ce qui concerne son emploi. C'est la pensée qui l'a porté à faire des efforts pour gagner des honneurs de différentes et nombreuses manières.

LA CONSOMMATION DU TABAC EN FRANCE.

Nous croyons utile de reproduire cet article d'un journal français; il contient des renseignements qu'il est nécessaire de connaître pour ceux qui voyagent et se rendent en France:

Sait-on qu'au commencement du siècle dernier, la consommation du tabac, en France, était supérieure à celle d'aujourd'hui?

En effet, à l'époque où le premier Empire était à l'apogée de sa gloire, la France consommait annuellement 58,897,975 kilos de tabacs à priser, à fumer et à chiquer, et cette consommation rapportait au Trésor impérial, la bagatelle de 252,800,360 francs.

C'était coquet, surtout si on se souvient que le prix du kilogramme de tabac ordinaire oscillait entre 8 fr. 50 et 6 fr. 50.

Aujourd'hui, les Français ne fument plus que 38,488,542 kilogrammes de tabac, mais en revanche, ils versent chaque année, au Trésor de la République, pour satisfaire leur passion, la somme formidable de 417,475,123 francs.

Comme on le voit, tout en fumant beaucoup moins, ils paient aujourd'hui plus qu'il y a quatre-vingt-treize ans.

La diminution de la consommation du tabac s'explique par la différence de la population en 1811 et en 1904.

A cette époque, la France comptait 110 départements, tandis qu'aujourd'hui elle n'en a plus que 87.

La loi du 29 février 1872 fixe le prix du kilogramme de tabac à 11 fr. 50 (1.00 la livre anglaise) et les cigares subissent également une taxe très élevée.

De telle sorte que, grâce aux divers impôts dont il a été grevé au cours de ces derniers trente ans le tabac est de